

ESTIVALES LAGORRE

CONTEXTE

Le peintre René Gaston-LAGORRE (1913-2004) qui a vécu dans le village de SEIX, en Ariège, y a organisé pendant 5 décennies à partir de 1950 des expositions ouvertes à d'autres artistes.

En hommage à l'homme et à l'artiste, et au regard de son enracinement profond au sein de sa communauté, les Estivales LAGORRE pérennisent la tradition de ces expositions.

D'abord organisé par une commission extra-municipale spécifique, l'évènement est aujourd'hui géré par une association dédiée avec le soutien de la commune de Seix, de la Communauté des Communes Couserans Pyrénées, de l'Office de Tourisme Couserans Pyrénées, ainsi que de diverses personnalités et associations.

LIGNES DIRECTRICES

Le projet artistique des Estivales repose sur une triple ambition :

- Faciliter au public l'accès à des œuvres exigeantes d'artistes contemporains
- Renforcer par l'ouverture à la culture l'identité du village de Seix, du Couserans et de l'Ariège
- Offrir aux artistes la possibilité de proposer leur travail dans une ambiance accueillante, bienveillante et chaleureuse

Sa réussite repose sur des principes de fonctionnement essentiels :

- Un Comité de sélection reçoit et sélectionne les candidatures
- Au-delà de leurs œuvres, les artistes exposants sont invités à être pleinement acteurs des Estivales et à aller à la rencontre du public

MODALITES PRATIQUES

L'Association ESTIVALES LAGORRE attribue les salles prévues aux exposants et détermine le calendrier d'exposition des œuvres. Celles-ci restent sous la responsabilité exclusive de l'artiste qui en assurera ou en délèguera la surveillance.

L'Association organise un vernissage auquel tous les artistes exposants sont invités. Ceux-ci peuvent également organiser leur vernissage personnel, avec l'accord de l'Association.

L'Association prend en charge la couverture de la médiatisation de l'évènement. A cette fin, chaque artiste devra décharger l'Association de tout droit d'image et d'utilisation d'image. Les artistes peuvent aussi utiliser leur communication personnelle.

Les exposants sont invités à présenter leurs œuvres idéalement pendant deux semaines consécutives sur les périodes définies dans la fiche de candidature. Les changements d'exposants s'effectuent entre le dimanche 19 heures et le lundi 15 heures. Le décrochage doit être terminé, au plus tard, le lundi à 9 heures afin de laisser la salle libre et propre à l'exposant suivant.

Le public doit pouvoir visiter les expositions tous les jours, de 15 heures à 19 heures. Cependant, tout artiste qui assure la présentation de ses œuvres peut augmenter la durée de cette plage horaire avec l'accord de l'Association.

Par respect du public, si une œuvre est achetée, elle doit être conservée dans la salle d'exposition jusqu'au décrochage. En cas d'impossibilité majeure, l'artiste s'engage à la remplacer aussitôt par une œuvre s'inscrivant dans la cohérence du travail présenté.

SALLES PRÉVUES

Le plan des salles est consultable via le lien:

www.estivaleslagorre.fr/plan-des-salles-dexposition

CALENDRIER

Pour 2022, les expositions auront lieu du jeudi 14 juillet au lundi 15 août inclus.

CANDIDATURES

L'appel à candidature est ouvert aux artistes, seuls ou en collectif, ayant ou n'ayant pas encore exposé.

Les œuvres présentées peuvent être de tous genres, toutes techniques ou supports. Si les Estivales LAGORRE sont par nature orientées principalement vers la peinture, d'autres expressions artistiques (le dessin, la sculpture, la gravure, la photographie, la tapisserie...) peuvent être proposées.

Pour participer aux « Estivales LAGORRE », l'artiste doit compléter le formulaire ci-après et l'adresser par courrier postal à l'adresse suivante :

Association ESTIVALES LAGORRE
Mairie de SEIX
1, place Pierre Gaston-Tourelle
09140 SEIX

contact@estivaleslagorre.fr

COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection propose à l'Association les artistes et œuvres qu'il souhaite mettre en valeur. Il est présidé par Joachim ALBERT.

Le Comité de sélection a pour mission non seulement de retenir des artistes pour leurs qualités propres et celle de leurs créations, mais aussi d'assurer la cohérence et l'équilibre des œuvres exposées pour chaque saison. Ainsi, un artiste qui n'est pas retenu pour une saison pourra l'être pour une prochaine.

CRITÈRES DU COMITÉ

- La qualité des œuvres proposées et celle de l'œuvre en général
- L'intérêt et l'originalité du parcours de l'artiste et de sa démarche
- Les différentes marques d'intérêt déjà suscitées par l'artiste
- Le soin apporté à la présentation des œuvres
- La cohérence de la démarche en lien avec l'espace

Sans être exclusifs, d'autres critères sont également pris en compte :

- La cohérence des œuvres exposées lors de la saison des « Estivales LAGORRE »
- La diversité des expressions artistiques proposées au public
- La volonté de faire connaître de nouveaux talents
- Les liens de l'artiste et de son œuvre avec le territoire : l'Ariège, les Pyrénées, l'Occitanie...

Fiche de Candidature

Expositions « *ESTIVALES LAGORRE 2022* »

NOM :

Prénom :

Adresse :

Date de Naissance :

Téléphone :

Email :

Site Internet :

Page Facebook / Instagram :

Êtes-vous :

Amateur

Professionnel

Avez-vous déjà exposé ?

Oui

Non

Joindre, avec ce formulaire, **un visuel de vos œuvres** ainsi qu'**un CV artistique**, en **version papier**.

Peuvent également être joints : une courte biographie, une revue de presse, une note d'intention artistique qui présente les motivations de l'artiste et ses objectifs.

Présentation générale de l'exposition prévue :

Thèmes développés :

Techniques employées:

Dimensions moyennes des oeuvres :

Fourchettes de prix des œuvres :

(Précisez : huiles, acryliques, gouaches, aquarelles, sculptures, dessin, photos, gravures, arts numériques, autres ...)

N'hésitez pas à fournir d'autres exemples sur papier libre.

Allez-vous créer des œuvres spécialement pour l'évènement ?

Oui

Non

Organisation d'un vernissage ou d'une séance de dédicaces par vos soins:

Oui

Non

Souhaits de l'artiste :

Dans la liste des semaines ci-dessous, rayez celles pendant lesquelles vous n'êtes pas disponible :

Semaine n° 1 : du jeudi 14 Juillet au dimanche 24 Juillet

Semaine n° 2 : du lundi 25 Juillet au dimanche 31 Juillet

Semaine n° 3 : du lundi 01 août au dimanche 07 Août

Semaine n° 4 : du lundi 08 Août au lundi 15 Août

L'exposition devra être mise en place la veille au soir, et l'espace libéré au soir du dernier jour d'exposition (dans la limite du possible).

Modalités d'inscription :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 05 mars 2022.

L'association ESTIVALES LAGORRE communiquera aux artistes sa décision concernant leur candidature au plus tard le 31 mars 2022.

Les artistes qui seront invités recevront un formulaire d'engagement précisant dates et salles attribuées. Il devra être retourné accompagné :

- d'un chèque de caution d'un montant de **100 €**, restitué à l'issue de l'exposition sauf en cas de litige : absence, dégradation de la salle etc.
- d'une attestation de l'artiste dégageant l'Association et ses fournisseurs de tous droits d'image et d'utilisation d'image.

L'Association ne demande pas de frais d'inscription aux Estivales.

L'artiste s'engage à reverser **10% de ses ventes** effectuées lors de l'évènement à l'association ESTIVALES LAGORRE et à communiquer sur l'évènement au travers de son réseau artistique professionnel et personnel.

Pour exposer, l'artiste deviendra membre de l'Association ESTIVALES LAGORRE et règlera sa cotisation (15 €) pour l'année en cours.

L'association ESTIVALES LAGORRE tient à préciser que l'évènement est un échange à part entière entre artistes et bénévoles de l'association, qui forment une équipe.

Divers :

Une liste des hébergements et de lieux de restauration partenaires peut être fournie aux artistes sur demande.

Sous réserve d'acceptation de conditions spécifiques, et en cas de besoins particuliers, le secrétaire (M. Marchant) reste à votre disposition pour toute question ou tout renseignement.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Association ESTIVALES LAGORRE
Mairie de Seix
1 place Pierre Gaston-Tourelle - 09140 Seix

Tél secrétaire : 06 70 15 07 86

E-mail : contact@estivaleslagorre.fr

Internet :

www.estivaleslagorre.fr